

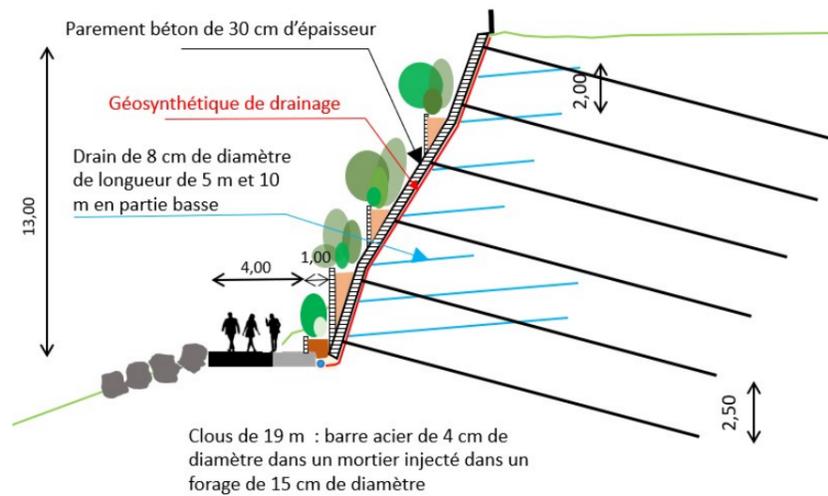
### PAROI CLOUÉE ?

La **paroi clouée** est un type de soutènement utilisé fréquemment pour stabiliser et conforter des terrains soumis à des glissements. Elle se présente sous la forme d'une paroi en béton projeté, avec une armature métallique et ancrée dans le sol par des clous disposés en nappes.

Dans le schéma ci-contre, les clous sont ancrés dans le sol sur 19 mètres de profondeur dont les nappes sont espacées de 2,50 mètres.

Des dispositifs de drains espacés de 2 mètres sont associés à la paroi pour permettre efficacement d'évacuer les nappes et les eaux d'infiltration.

### PAROI CLOUÉE DANS LA SEQUENCE URBAINE



### PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ?

Elle est au cœur du projet. Notre volonté pour ce projet de confortement est qu'il participe à la protection et au développement de notre biodiversité et ainsi à la qualité de notre environnement.

Cette préservation passe par des actions sur les plantations en pleine terre en bordure de la promenade basse, par l'installation sur la paroi clouée de plantations pour favoriser le repos, la nidification ou les terrains de chasse des espèces recensées. D'autres actions doivent être correctives comme l'amélioration de la qualité des eaux du DOUET, l'éradication de plantes exotiques invasives (exemple : renouée du japon).

Enfin, les travaux seront soumis à de fortes prescriptions et un contrôle renforcé pour assurer la qualité de l'environnement.

### QUELLE DURÉE DE VIE ?

Comme nous le savons tous, toutes les constructions ont une durée de vie. Elle dépend des usages, de l'exposition à des phénomènes plus ou moins intenses et enfin à son entretien ou ses réparations.

Pour l'administration, c'est 75 ans compte tenu de son exposition en façade maritime. Il s'agit du délai pour observer le vieillissement de l'ouvrage et envisager avec l'ensemble des partenaires les mesures à prendre pour prolonger sa vie en tenant compte des nouvelles techniques et des nouveaux matériaux qui seront alors disponibles.

C'est ainsi que la durée de vie de cet ouvrage sera augmentée durablement (comme cela s'est fait par exemple pour les constructions du Moyen Age).

### PRINCIPALES DISPOSITIONS PRISES POUR LES 19 MOIS DE TRAVAUX À VENIR

- Une **équipe motivée accompagnant la collectivité** (Maîtrise d'œuvre, bureaux d'études, experts, assistance à maîtrise d'ouvrage, écologue, contrôleur technique, Coordinateur sécurité et protection de la santé) mais aussi la contribution des agents de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes.
- Notre engagement d'une **adaptabilité des travaux pendant la période estivale** de Juillet et Aout
- Le **maintien de la biodiversité**, notamment en restaurant le bon état des continuités écologiques (objectif des directives oiseaux, habitats faune-flore, de la stratégie nationale pour la biodiversité et des Lois Grenelle 1 et 2) et **son suivi sur plusieurs années** après la fin des travaux
- Un écologue est chargé de faire respecter la protection de la nature (prescriptions environnementales) durant toute la durée du chantier.
- Une **communication continue** sur toute la durée des travaux.



Notre village de caractère entre mer et campagne est considéré par beaucoup d'entre vous comme l'un des plus beaux de France. Villerville mérite de préserver cette identité et pour ce faire, doit se protéger durablement du recul continu de sa falaise pour des raisons géologiques et de circulations de nappes.

Notre volonté est de supprimer ce risque pour les personnes se promenant en pied de falaise comme sur les biens en partie haute en réalisant un ouvrage de confortement pour éviter qu'en 2 générations (environ 170 ans) la falaise atteigne les rues Daubigny et Abel Mahu.

Depuis 2007, lorsque ce risque majeur a été identifié, nous avons mené avec détermination de nombreuses études pour trouver une solution réaliste et efficace mais aussi les moyens de la réaliser.

La spécificité de la solution retenue est celle d'une paroi clouée associée à un drainage des circulations des nappes. Elle correspond à un choix progressif et concerté entre les habitants, l'équipe d'études et les nombreuses administrations concernées.

Les études du projet sont terminées, les procédures administratives instruites et les récentes décisions préfectorales nous autorisent à engager les travaux de près de 7 millions d'euros. Nos partenaires nous soutiennent et nous subventionnent à près de 80% : l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes de Cœur Côte Fleurie.

Cet été, les entreprises ont été consultées sur le plan européen, et notre Commission d'Appel d'Offres puis le conseil municipal ont retenu :

- Lot 1 - Gros Œuvre, le groupement NGE Fondations, GUINTOLI et NGE Génie-Civil.
- Lot 2 - Voirie et réseaux divers, COLAS France
- Lot 3 - Espaces Verts et Mobiliers : OXALIS Paysage

Dans ces conditions favorables, le chantier peut démarrer dès le mois d'octobre par la période de préparation des entreprises. Celles-ci doivent soumettre à notre équipe d'études et de contrôle : les dispositions d'installations de chantier, l'organisation des travaux, les modes opératoires, ..., le phasage des travaux dans un calendrier général fixé.

Les travaux sur site débuteront courant décembre avec d'ici là des opérations de débroussaillage.

Le calendrier général de réalisation est de 19 mois à partir d'octobre 2022, sachant que les travaux seront interrompus pendant la première partie de la saison estivale.

Les éléments techniques détaillés, les modes opératoires des travaux auprès des propriétés riveraines seront donc connus à partir du début d'année 2023. Elles offriront à ceux qui le souhaitent d'avoir des réponses précises et complètes aux questions techniques.

Pour garantir une bonne information sur les travaux à venir, le marché des entreprises comprend un volet communication du public : une lettre d'information mensuelle retracera les faits saillants du mois écoulé, illustrée par des photos du chantier et indiquera les étapes à venir.

Soyez assurés, de notre engagement à mener à terme dans les meilleures conditions possibles, le projet de confortement de la falaise de Villerville pour protéger durablement notre village.

**Le Maire, Michel Marescot**

L'escalier du Guettoir est un emblème de la falaise.

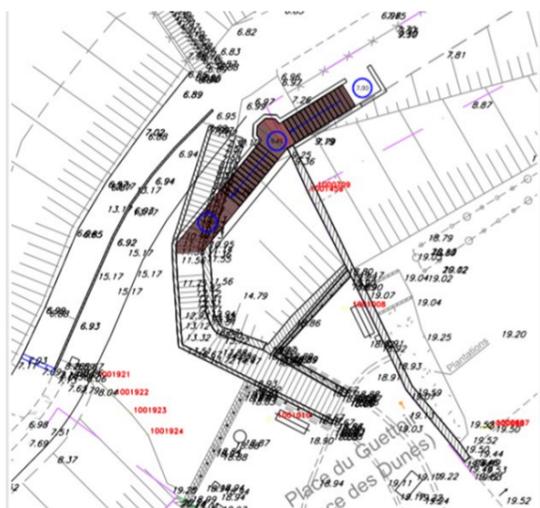
Élément très marquant dans l'histoire patrimoniale de Villerville, c'est aussi un accès direct à la plage depuis la rue de la Cabine avec un point de vue exceptionnel sur la mer.

Aujourd'hui usé par le temps et les conditions météorologiques, le projet prévoit une réinterprétation de celui-ci tout en conservant son aspect.

L'escalier est réhabilité par une réfection de la partie haute sur ses deux premières volées intégrées à la falaise et par la reconstruction de sa dernière volée en partie basse en deux volées redirigées afin de dégager la promenade basse.

Tous les garde-corps seront remplacés et les parements briques seront rénovés, remplacés ou mis en œuvre dans une harmonie globale conservée.

En conclusion, nous donnons une nouvelle vie à cet escalier avec plus de confort et de nouvelles vues.



La perception de la séquence intermédiaire avec en premier plan le Douet et en second plan les plantations suspendues en balcon sur la promenade.

Le projet met en valeur le Douet suivant deux principes : la mise à l'air libre du cours d'eau qui coulera le long de la falaise, et la matérialisation de son passage sous la promenade par la réalisation d'un marquage en béton lisse matricé.

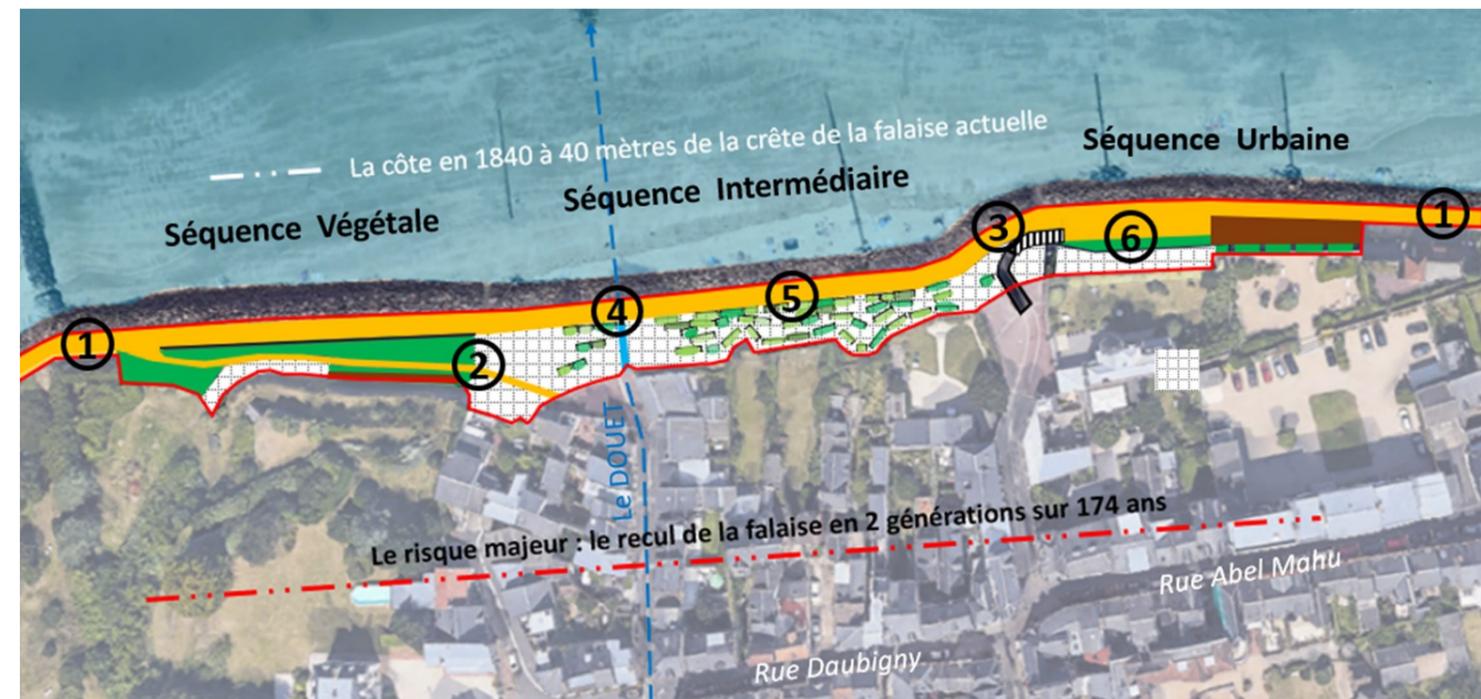
D'une manière générale, il s'agit de conjuguer des mesures environnementales et esthétiques de la falaise.



La perception de la séquence urbaine dont le renforcement du mur existant et la création d'une paroi clouée jusqu'à l'escalier du Guettoir répond à l'intention de conserver une trace de notre histoire.



## Figurer le recul de la falaise pour protéger notre village

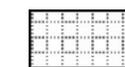


Les photomontages ci-contre sont indicatifs, ils témoignent des intentions du projet qui doivent se concrétiser avec les entreprises en s'adaptant aux réalités de la falaise.

Le projet permet de réaliser :

- ① **L'élargissement de la promenade basse** permettant l'accès aux véhicules de secours et d'entretien.
- ② **Un nouveau chemin piéton** depuis la place du Douet vers la promenade basse, la plage et le Parc des Graves
- ③ **Le confortement de l'escalier du Guettoir** rénové en partie haute et repris en partie basse
- ④ **Le ruisseau du DOUET remis à l'air libre** dans sa traversée de la falaise
- ⑤ **Des plantations suspendues** sur la falaise en faveur de la biodiversité et d'une nouvelle image valorisante du village
- ⑥ **La création d'une placette** sur la promenade basse

Synthèse des travaux



Paroi clouée et drainage des nappes



Renforcement des murs existants (clouage des murs)



Création et reprise des cheminements



Végétalisation après enlèvement des plantes exotiques invasives

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à les poser par email à l'adresse [falaise@villerville.fr](mailto:falaise@villerville.fr)